

Börsenstrasse 15  
Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
Fax +41 58 631 50 46  
www.snb.ch

Zurich, le 02 février 2016

Statistique

---

## Enquête sur le ratio structurel de liquidité à long terme au 30 juin 2016

Madame, Monsieur,

En vertu de l'art. 3 de l'ordonnance sur les liquidités<sup>1</sup>, l'obligation de fournir des données relatives au ratio structurel de liquidité à long terme (*net stable funding ratio*, NSFR) a été introduite au niveau tant du groupe financier que de l'établissement individuel, et ce à compter de la date de référence du 30 juin 2016. Les documents d'enquête NSFR\_G (annonce consolidée des groupes financiers et établissements individuels n'appartenant pas à un groupe financier) et NSFR\_P (établissements individuels d'un groupe financier) sont désormais disponibles en anglais sur le portail de la BNS<sup>2</sup>.

Nous vous prions de nous remettre vos données exclusivement à l'aide des formules fournies par la BNS; toute autre formule sera refusée. Si vous ne parvenez pas à télécharger les documents sur Internet, vous avez la possibilité de les commander par courriel ([forms@snb.ch](mailto:forms@snb.ch)).

La FINMA met à disposition sur son portail des instructions de traitement pour la collecte de données et un modèle de calcul<sup>3</sup>. Ce modèle sert uniquement d'aide pour compléter les formules de la BNS et ne peut pas être utilisé pour la transmission des données.

Pour les banques des catégories de surveillance FINMA 4 et 5, le délai de remise des données est de 90 jours calendaires pour la première édition de l'enquête, aussi bien pour NSFR\_G que pour NSFR\_P. Les délais ordinaires indiqués dans le tableau en page 3 s'appliquent pour les éditions ultérieures, ainsi que pour les banques des catégories de surveillance 1 à 3 dès la première édition.

---

<sup>1</sup> <https://www.finma.ch/fr/documentation/bases-legales/lois-et-ordonnances/banques/>

<sup>2</sup> [www.snb.ch/en/emi/NSFR](http://www.snb.ch/en/emi/NSFR)

<sup>3</sup> <https://www.finma.ch/fr/>

Veillez vous adresser directement à [liquidity@finma.ch](mailto:liquidity@finma.ch) en cas de questions portant sur le contenu de l'enquête.

**Si d'autres services de votre établissement sont concernés par le présent courrier, veuillez le leur transmettre.**

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration et de l'envoi de vos relevés dans les délais, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.  
Banque nationale suisse